



## **Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire**

### **Procès-verbal de la réunion du 12 juin 2023**

#### Ordre du jour :

1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023
2. Suivi financier des grands projets d'infrastructure hospitaliers
3. Examen des prises de position ministérielles relatives au rapport spécial sur les établissements publics 2022
4. Suivi du dossier « Luxembourg Science Center »
5. Divers

\*

Présents : Mme Diane Adehm, Mme Semiray Ahmedova, M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Sven Clement, M. Frank Colabianchi, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Dan Kersch, Mme Octavie Modert, M. Gilles Roth, Mme Jessie Thill, M. Carlo Weber

Mme Paulette Lenert, Ministre de la Santé

M. Jean-Paul Freichel, Commissaire du gouvernement aux hôpitaux, M. Raoul Zimmer, du Ministère de la Santé

Mme Cristel Sousa, de l'Administration parlementaire  
Mme Sarah Brock, Mme Christine Thinner, de l'Administration parlementaire (Relations publiques)

\*

Présidence : Mme Diane Adehm, Présidente de la Commission

\*

#### **1. Approbation du projet de procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023**

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire approuve le projet de procès-verbal de la réunion du 19 avril 2023.

## **2. Suivi financier des grands projets d'infrastructure hospitaliers**

La Commission passe en revue les grands projets d'infrastructure hospitaliers<sup>1</sup> :

### **Projets compris entre 10 millions d'euros et 40 millions d'euros**

#### Projets Hôpitaux Robert Schuman

- Hôpital Kirchberg - Service national de Psychiatrie juvénile : Ce projet se trouve dans la phase 6 (réception et documentation) et est presque achevé (en attente des dernières factures et de la libération des garanties). 99% des travaux ont été exécutés et 17,4 millions d'euros ont été liquidés. L'enveloppe globale indexée ajustée<sup>2</sup> s'élève à 21,3 millions d'euros.

Suite à la question de Monsieur Clement (Piraten) sur le planning prévisionnel relatif à ce projet, un représentant du ministère de la Santé explique que le planning relatif aux travaux se rapporte aux seuls travaux de construction et n'inclut pas le temps lié à la réception des dernières factures et la libération des garanties. La fin des travaux relatifs au Service national de Psychiatrie juvénile est prévue pour octobre 2023.

#### Projets Centre Hospitalier de Luxembourg

- Nouvelle Maternité : Ce projet se trouve dans la phase 6 (réception et documentation) et est presque achevé ; 98% des travaux ont été exécutés. La nouvelle maternité a ouvert ses portes au public en 2015.
- Construction hôpital du jour (4 chambres supplémentaires à 1 lit) : Ce projet, qui répond à un besoin accru au niveau de la maternité au vue de la grande affluence, est dans la phase « dossier d'exécution » (phase 4). 20% des travaux ont été exécutés.

Pour ces deux projets pris dans leur ensemble, l'enveloppe globale indexée ajustée s'élève à environ 40 millions d'euros. En tout, 35,7 millions d'euros ont été liquidés.

#### Projets Centre Hospitalier du Nord

- Agrandissement du service d'urgences avec mise en place d'un 2<sup>ème</sup> CT-Scan : Ce projet est dans la phase « dossier d'exécution » (phase 4) et exécuté à hauteur de 5%. Aucune dépense n'a encore été liquidée. La mise en place d'un 2<sup>ème</sup> CT-Scan est requise de par le règlement grand-ducal du 25 janvier 2019 déterminant les exigences et les normes auxquelles doivent répondre les services hospitaliers d'urgence des hôpitaux et le service hospitalier national d'urgence pédiatrique. Le ministère a marqué son accord pour ce projet le 16 janvier 2023. Les travaux sont prévus de s'étaler jusqu'en 2025.

### **Projets supérieurs à 40 millions d'euros**

#### Projet Centre Hospitalier Emile Mayrisch

- Südspidol : Ce projet se trouve dans la phase « dossier d'exécution » (phase 4) et a été exécuté à hauteur de 3%. Les sommes liquidées au titre de ce projet s'élèvent à 44,4 millions d'euros, rapportant l'enveloppe globale indexée ajustée à un montant de 534,8 millions d'euros. Un concours est actuellement en cours jusqu'en automne 2023 pour

---

<sup>1</sup> Voir présentation en annexe

<sup>2</sup> Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

trouver un nouveau bureau de planification. Des nouvelles estimations budgétaires seront réalisées à partir de début 2024 et il est fort probable que l'enveloppe budgétaire devra être revue.

Suite à la question de Madame Diane Adehm (CSV) de savoir si les plans élaborés pour cet hôpital par l'ancien bureau de planification sont encore d'actualité, un représentant du ministère de la Santé explique qu'il s'agit d'un prérequis pour le nouveau bureau de planification d'élaborer un concept autour de ces plans existants. Il est toutefois probable que ces plans devront être légèrement modifiés à la suite de l'évolution des exigences au niveau de la médecine.

#### Projet Hôpitaux Robert Schuman

- ZithaKlinik E-Bau Loi de financement 16/04/2015 : Ce projet se trouve dans la phase 6 (réception et documentation) et est exécuté à hauteur de 80%. Les sommes liquidées au titre de ce projet s'élèvent à 51 millions d'euros, ramenant ainsi l'enveloppe globale indexée ajustée à 58,6 millions d'euros. Alors que les phases 1 et 2 ont été exécutées, la phase 3 relative à la réalisation des soins intensifs et de la salle de réveil est en cours de planification pour ensuite être autorisée. Cette phase est prévue de commencer début 2024.

#### Projet Centre Hospitalier de Luxembourg

- Construction du Nouveau Bâtiment Centre (NBC) : Ce projet se trouve dans la phase 4 (dossier d'exécution) et est exécuté à hauteur de 5%. 23,2 millions d'euros ont été liquidés au titre de ce projet et l'enveloppe globale indexée ajustée s'élève à 603,3 millions d'euros. Les travaux de démolition de l'ancienne maternité sont en cours. Alors que la construction du nouveau bâtiment est prévue pour novembre 2028, des travaux de transformation sont prévus, par la suite, au niveau des annexes pour une durée d'une année et demie. Le projet est prévu d'être finalisé en principe en février 2030.

### **Projets à venir**

#### Projets Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique

- Nouvelle Rehaklinik (nouveau bâtiment administratif) : L'enveloppe globale indexée ajustée s'élève à 6,5 millions d'euros. 2,8 millions d'euros ont été liquidés à ce stade. Alors que le ministère de la Santé avait déjà donné son aval pour une conception de ce nouveau bâtiment, le dossier a entretemps fait l'objet de certaines modifications au vu des constatations relatives à l'impossibilité de rénover le bâtiment actuel. Partant, un nouveau dossier visant à construire un nouveau site avec un total de 206 lits a été soumis au ministère de la Santé qui devra donc faire l'objet d'une nouvelle autorisation. Le projet fera l'objet d'un phasage ; le bâtiment actuel ne sera démoli que dans une deuxième phase. Actuellement, seule une convention sur les frais d'études a été conclue avec le ministère, mais la participation de l'État (80%) dans ce projet est valorisée à 182 millions d'euros.

#### Projets Hôpital Intercommunal de Steinfort

- Nouvelle construction HIS : Une nouvelle construction à utilisation mixte a été planifiée en collaboration avec le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région. Les travaux d'études sont à un stade d'avant-projet sommaire (phase 2) et les sommes liquidées ne s'élèvent qu'à 333 716 euros. L'enveloppe globale indexée ajustée relative à la part du ministère de la Santé et se rapportant aux frais d'études s'élève à 3,4

millions d'euros. Le ministère de la Santé s'est engagé à prendre en charge l'aménagement de 40 lits moyens séjour pour la rééducation gériatrique. Le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région contribue quant à lui à l'aménagement de 120 lits d'hébergement et de soins comprenant des locaux d'activité et de socialisation associés. Actuellement, seul une convention sur les frais d'études a été conclue avec le ministère de la Santé, mais *in fine* le projet est prévu de coûter en tout 26 millions d'euros. Si la phase d'avant-projet sommaire a été validée au niveau des deux ministères, une loi de financement sera déposée vers fin 2024 afin que les travaux puissent débuter en 2025.

#### Projets Hôpitaux Robert Schuman

- Hôpital Kirchberg – Construction d'une tour et d'une annexe Cour Bohler : Les travaux d'étude sont à un stade d'avant-projet sommaire (phase 2) avec 2,8 millions d'euros de sommes liquidées. L'enveloppe globale indexée ajustée pour les frais d'études s'élève à environ 3 millions d'euros. Les coûts totaux du projet à charge de l'État s'élèvent à 335,1 millions d'euros (80% pris en charge par l'État). Le projet connaîtra plusieurs phases, à savoir la construction de la tour dans une première étape, la libération des bâtiments existants et leur rénovation dans une deuxième phase ainsi que le réaménagement de la Cour Bohler dans une troisième phase.

#### Projets Centre Hospitalier de Luxembourg

- Bâtiment Centre Annexe 2 – ajout de 4 étages sous forme modulaire : L'enveloppe autorisée pour ce projet s'élève à presque 23 millions d'euros. Pour l'instant aucune somme n'a été liquidée. L'annexe 2 du Bâtiment Centre héberge actuellement le service de dialyse au rez-de-chaussée et des lits de l'Institut National de Chirurgie Cardiaque et de Cardiologie Interventionnelle (INCCI) au 1<sup>er</sup> étage. Il est prévu d'y construire encore quatre étages supplémentaires pour y relocaliser 1) la pédopsychiatrie actuellement sise à la clinique pédiatrique (2<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> étages) et 2) des lits adultes pour compenser les lits que le CHL avait dû abandonner en raison de la construction de l'hôpital de jour et pour prendre en charge les patients stationnaires en provenance des urgences (3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> étages).
- Clinique pédiatrique – modernisation et mise en conformité : L'enveloppe autorisée pour ce projet s'élève à presque 13,1 millions d'euros. Pour l'instant aucune somme n'a été liquidée au titre de ce projet. Dans les surfaces où sont actuellement menées les consultations pédopsychiatriques (qui seront donc à délocaliser dans l'annexe 2 citée ci-dessus) seront aménagés des lits pour la pédiatrie spécialisée et le Service national d'Onco-Hématologie Pédiatrique (SNOHP). Ce projet aura son avis favorable de la part de la Commission permanente pour le secteur hospitalier dans les prochaines semaines pour ensuite obtenir l'autorisation du ministère de la Santé. Les travaux sont prévus de commencer en automne 2023 et de terminer avant l'hiver 2024.

### **3. Examen des prises de position ministérielles relatives au rapport spécial sur les établissements publics 2022**

La Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire passe en revue les prises de position de Madame la Ministre de la Santé (du 24 mai 2023) et de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias (du 30 mai 2023) relatives au rapport spécial sur les établissements publics 2022<sup>3</sup>. Elle se satisfait des explications fournies par les deux ministres.

---

<sup>3</sup> Voir prises de position ministérielles en annexe

#### 4. Suivi du dossier « Luxembourg Science Center »

Madame Diane Aehm informe les membres de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le fait qu'elle a été contactée par le Président / Directeur général de l'ASBL Luxembourg Science Center et par la société Fiduciaire Lux-Partners. Dans son courriel, le Président / Directeur général a notamment demandé à être entendu par la Commission afin qu'il puisse donner des explications supplémentaires.

À l'instar des enquêtes judiciaires en cours, la Commission décide d'attendre la finalisation de l'avis de l'Inspection générale des finances avant de décider sur les suites à donner à ce dossier.

#### 5. Divers

Madame Aehm annonce que le Bureau de la Chambre des Députés a eu un échange sur la problématique relative aux changements importants de programme des projets d'infrastructure le 9 juin 2023. Suite à cette discussion, la décision a été prise de mandater la cellule scientifique de la réalisation d'un avis.

L'oratrice fait ensuite un appel pour la conférence qui aura lieu au Parlement européen sur le sujet « *The Role of national parliaments in overseeing the spending of EU funds and the Next Generation EU plan* ». L'invitation est adressée à un membre de la majorité et à un membre de l'opposition. Les membres intéressés sont invités à se manifester auprès du Service des relations européennes et internationales et du protocole.

Luxembourg, le 10 juillet 2023

**Procès-verbal approuvé et certifié exact**

Annexes :     - Présentation des grands projets d'infrastructure hospitaliers  
                  - Prises de position ministérielles



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

*Courrier n°295457*  
*Responsable: Sousa Cristel*  
*Auteur: Ministère de la Santé*

*Envoyé au service Expédition le 09/06/2023 à 12h46*

**En vue de la réunion COMEXBU du 12/6 à 14h - Projets d'infrastructure hospitaliers**

**Destinataires**

Direction et assistante de direction  
Commission du contrôle de l'exécution budgétaire  
LENERT Paulette, Ministre de la Santé  
Groupe d'envoi - Transmis à la Conférence des Présidents - (Groupes politiques et services de la CHD inclus)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

# Réunion de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire

Présentation des grands projets d'infrastructure hospitaliers  
lundi, le 12 juin 2023, à 14:00 heures



## Tableau récapitulatif des projets > 10 mio €

Etablissements Projets	Phase (0-7)	% des travaux exécutés	Date aut.	Convention	Montant volet architectural à charge du FH non indexé	Montant équipements et appareils à charge du FH	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Pour comparaison: Montant autorisé à l'indice actuel 1071,67	Enveloppe globale indexée ajustée *	Dépenses liquidées	Solde eng.
<b>Projets HRS</b>												
Hôpital Kirchberg: Service national de Psychiatrie juvénile	6		28.11.2016	04.07.2017	10 910 275		761,20	10 910 275				
- Extension de 15 à 30 lits	6		03.12.2020	05.03.2021	8.127.416		799,81	8.127.416				
- Ajout de 2 étages et ajustement 2020		99%					799,81	19.037.691	25.508.711	21.293.888	17.353.844	3.940.044
<b>Projets CHL</b>												
Nouvelle Maternité	6	98%	01.09.2011	04.12.2012	32.394.696		677,18	32.394.696				
Construction; hdj et 4 ch. à 1 lit en 2021 (inclus dans enveloppe budgétaire initiale)	4	20%	30.11.2020	22/03/2021	811.200		837,53	811.200				
								33.205.896	52.304.147	37.979.296	35.727.758	2.251.538
<b>Projets CHdN</b>												
Agrandissement du service d'urgences avec mise en place d'un 2e CT	4	5%	16.01.2023	en cours	13.780.505	1.569.743	924,32	15.350.248	17.797.300	15.350.248	0	15.350.248

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

- Phase  
0-7
- 0 - Bedarfsplanung (Dossier d'intention)
  - 1 - Grundlagenermittlung (Etude d'esquisses)
  - 2 - Vorentwurf (APS – Avant-Projet Sommaire)
  - 3 - Entwurfsplanung (APD – Avant-Projet Définitif)
  - 4 - Ausführungsplanung (Dossier d'exécution)
  - 5 - Bauausführung (Exécution des travaux)
  - 6 - Projektdokumentation (Réception et documentation)
  - 7 - Mittelverwendungsnachweis (décompte financier final du projet)



## Tableau récapitulatif des projets > 40 mio €

Etablissements Projets	Phase (0-7)	% des travaux exécutés	Date aut.	Convention	Base légale	Montant volet architectural à charge du FH non indexé	Montant équipements et appareils à charge du FH	Indice	Montant autorisé à charge du FH non indexé	Pour comparaison: Montant autorisé à l'indice actuel 1071,67	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde eng.
<b>Projet CHEM</b>													
Südspidol	4	3%	29.03.2018	06.03.2020	Loi du 1er août 2018	433.542.551		779,82	<b>433.542.551</b>	595.797.166	534.812.396	44.376.667	490.435.729
<b>Projet HRS</b>													
ZihaKlinik E-Bau Loi de financement 16/04/2015	6	80%	01.09.2011	04.07.2017	Loi du 16 avril 2015	55.593.942		749,40	<b>55.593.942</b>	79.501.414	58.596.500	51.001.448	7.595.052
<b>Projet CHL</b>													
Construction du Nouveau Bâtiment Centre (NBC)	4	5%	15.09.2022	en cours	Loi du 15 juillet 2022	480.860.765	74.995.864	924,32	<b>555.856.629</b>	644.468.229	603.328.633	23.176.275	580.152.358

\* Enveloppe globale ajustée sur base des dépenses liquidées antérieurement

Phase 0-7

- 0 - Bedarfsplanung (Dossier d'intention)
- 1 - Grundlagenermittlung (Etude d'esquisses)
- 2 - Vorentwurf (APS – Avant-Projet Sommaire)
- 3 - Entwurfsplanung (APD – Avant-Projet Définitif)
- 4 - Ausführungsplanung (Dossier d'exécution)
- 5 - Bauausführung (Exécution des travaux)
- 6 - Projektdokumentation (Réception et documentation)
- 7 - Mittelverwendungsnachweis (décompte financier final du projet)



## Tableau récapitulatif des projets à venir

Etablissements Projets	Phase (0-6)	Avis CPH	Date aut.	Convention	Base légale	Coût estimé du projet en planification (80%)	Indice	Pour comparaison: Montant autorisé à l'indice actuel 1071,67	Enveloppe globale indexée ajustée *	Sommes liquidées	Solde eng.
<b>Projets CHNP</b>											
Nouvelle Rehaklinik	1		21.02.2018	04.04.2019	loi après aut. APD	4.352.400	779,82	5.981.299	6.449.139	2.826.670	3.622.469
- Frais d'études:	0					182.239.200	845,51	230.985.185			
- Construction	1				sans (< 40 mio €)	12.972.678	881,15	15.777.597			
Bâtiment 11 (administration)											
<b>Projets HIS</b>											
Nouvelle construction HIS (Part MiSa : 40 lits)	2		25.09.2018	21.12.2020	sans (< 40 mio €)	2.969.658	821,57	3.873.673	3.438.367	333.716	3.104.651
- Frais d'études	2	28.04.2023	en cours			28.532.338	924,32	33.080.806			
- Nouvelle construction:											
<b>Projets HRS</b>											
HK: Construction d'une tour et d'une annexe Cour Bohler	2	12.11.2020	01.12.2020	18.01.2021	loi après aut. APD	2.901.600	845,51	3.677.730	2.977.755	2.841.516	136.238
- Frais d'études:	2					335.132.560	1.003,76	357.806.159			
- Construction:											
<b>Projets CHL</b>											
Bâtiment Centre Annexe 2: Ajout de 4 étages sous forme modulaire	2	17.06.2022	11.11.2022		sans (< 40 mio €)	18.908.547	881,15	22.996.905			
Clinique pédiatrique: Modernisation et mise en conformité	3	28.04.2023	en cours		sans (< 40 mio €)	12.307.175	1.003,76	13.139.825			



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Fiche de suivi de projet | Psychiatrie juvénile

Maître d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman
Site	Kirchberg
Bureau de gestion	Drees & Sommer
Architecte	INCOPA Plan GmbH
Bureau d'ingénieur	INCA Ingénieurs Conseils Associés S.à.r.l.
Ingénieur TGA	Goblet Lavandier & Associés S.A.
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 19.037.691



Description

Projet de 2009: 4 étages / 3.240 m2  
 - 15 lits de psychiatrie juvénile  
 - cabinets médicaux  
 - Hôpital de jour, psychiatrie juvénile  
 - "Wirtschaftshof"

Mesure intermédiaire: 2011 - Septembre 2021  
 Achat de containers en 2011 pour une extension de 8 lits supplémentaires (15 existants) pour un budget de 682.805 € (80 %).

Projet 2019, élargissement du programme spatial et fonctionnel: 7 étages / 5450 m2  
 - relocalisation de 15 lits de psychiatrie juvénile de l'existant vers le nouveau bâtiment  
 - surface supplémentaire pour l'enseignement (financé par le Ministère de l'éducation)  
 - surface supplémentaire pour les thérapies  
 - surface supplémentaire pour les activités administratives  
 - surfaces de parking supplémentaires (non-subventionnées)

Avis favorable CPH	19 juin 2009	<i>Avis concernant l'avant-projet définitif</i>
Autorisation MiSa	11 juillet 2011	<i>Achat de containers pour mesure intermédiaire</i>
Autorisation MiSa	28 novembre 2016	
Convention	04 juillet 2017	
Convention	05 mars 2021	<i>Avenant</i>
Modification de projet	10 septembre 2019	<i>Modification du programme spatial et fonctionnel</i>

Planning		
Début des travaux	juin 2018	
Fin des travaux	octobre 2021	<i>(construction salle de sport et d'ergothérapie au -2 en cours)</i>

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
	€ 19.037.691	799,81	€ 21.293.888	€ 17.353.844

Aperçu du projet





LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Santé

Fiche de suivi de projet CHL - Nouvelle maternité (Centre Mère-Enfant)

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier de Luxembourg
Site	Barblé
Bureau de gestion	Drees & Sommer
Architecte	Jim Clemens Associates
Bureau d'ingénieur	
Ingénieur TGA	Goblet Lavandier & Associés
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 33.205.896



Description

Projet de nouvelle construction du centre mère-enfants

- 52 lits pour l'activité obstétricale, les pathologies de grossesses et la gynécologie non chirurgicale, dont 69,2 % à 1 lit
- deux salles opératoires pour césariennes
- 6 salles d'accouchement
- service national de procréation médicalement assistée

2020: Projet de création d'un hôpital de jour + 4 chambres à 1lits dont le montant est compris dans l'envolpe budgétaire initiale autorisée.

Avis favorable CPH	09 juin 2011	APD
Convention	04 décembre 2012	
Avis favorable CPH	12 novembre 2020	Hôpital de jour + 4 chambres à 1lits : 1.014.000 €
Autorisation	30 novembre 2020	
Avenant convention	22 mars 2021	

Planning		
Fin des travaux	juillet 2015	Nouvelle maternité
Fin des travaux	fin 2021	Hôpital de jour + 4 chambres à 1lits

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
	€ 33.205.896	677,18	€ 39.017.275	€ 35.727.758





Fiche de suivi de projet	CHdN - Adaptation Urgences
--------------------------	----------------------------

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier du Nord
Site	Ettelbrück
Bureau de gestion	/
Architecte	ARCHITEKTURBÜRO KIRN
Bureau d'ingénieur	DEVOLUX
Ingénieur TGA	Goblet Lavandier & Associés
Type	Extension / Modernisation
Budget total	€ 15.350.248



**Description**  
Le projet consiste en la modernisation et l'agrandissement des urgences du CHdN pour se conformer aux exigences du règlement grand-ducal du 25 janvier 2019.

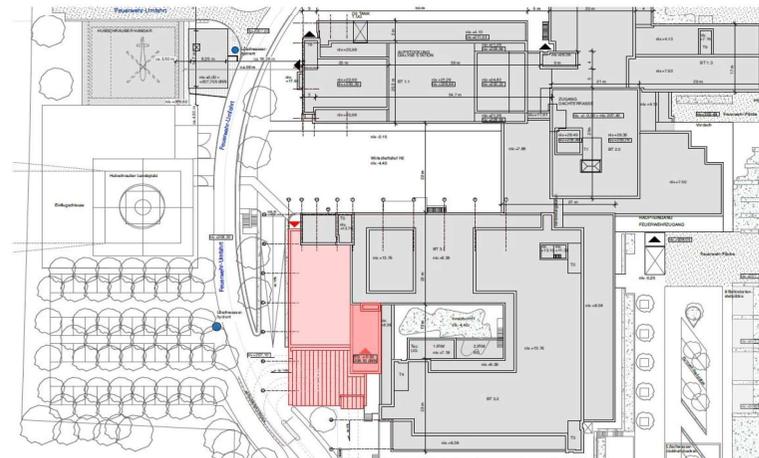
- Contenu:**
- Nouveau garage pour le SAMU
  - Mise en place d'un deuxième scanner dédié aux urgences
  - Nouveau hall pour 3 ambulances
  - création de 10 boxes individuels
  - 2 chambres d'isolement

Avis favorable CPH	18 octobre 2021	APS
Avis favorable CPH	16 décembre 2022	APD
Autorisation	16 janvier 2023	

<b>Planning prévisionnel</b>	
Début des travaux	Q2 2023
Fin des travaux	Q3 2025

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
	€ 15.350.248	924,32	€ 15.350.248	€ 0

Aperçu du projet





Fiche de suivi de projet Südspidol

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Emile Mayrisch
Site	Esch-sur-Alzette
Bureau de gestion	Paul Wurth - Geprolux
Architecte	Désignation d'un nouveau bureau en cours
Bureau d'ingénieur	Felgen & Associates
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 433.542.551



Description

Le projet de nouvelle construction du Südspidol a pour vocation de remplacer les 3 sites existants d'Esch-sur-Alzette, de Dudelange et de Niedercorn du Centre Hospitalier Emile Mayrisch ainsi que les locaux du Centre François-Baclesse.

Contenu principal du projet:

Centre François-Baclesse:

- 4 accélérateurs linéaires
- 1 Cyberknife
- 1 salle de réserve

CHEM:

- Urgences : 2 pièces de triage, 13 boxes d'urgence, 2 pièces de déchocage, 2 pièces pour des petites interventions, 1 pièce d'auscultation et de traitement
  - 3 pièces d'auscultation et de traitement pour la maison médicale du sud
  - 16 salles d'opération (dont 1 salle d'opération HYBRID) et une surface de réserve
  - 12 salle d'endoscopie
  - 4 salles d'accouchement, 1 salle d'opération pour les césariennes
  - Radiologie et diagnostic par imagerie: 3 salles CT + une pièce de réserve
  - 3 appareils à résonnance magnétique
  - 1 salle de radiographie: 4 appareils de radiographie conventionnels, dont un près des urgences, 3 appareils de mammographie, 2 appareils d'échographie
  - 4 salles polyvalentes d'échographie dans le département de radiographie
  - une surface de réserve située entre la division de la radiographie et de la médecine nucléaire
  - 1 caméra gamma (SPECT-CT) 1 une pièce de réserve
- Nombre total des lits: **583** (81 % des chambres sont individuelles)  
(les 19 % restants se trouvent dans les unités gériatriques et psychiatriques)

Avis favorables CPH	27 septembre 2017	Avis concernant l'avant-projet sommaire (APS)
Avis favorables CPH	02 mars 2018	Avis concernant l'avant-projet définitif (APD)
Loi	1er août 2018	Loi de financement du Südspidol
Convention	06 mars 2020	

Planning		
Désignation nouveau planificateur	Q4 2023	(prévisionnel)
Début des travaux	Q4 2025	(prévisionnel)
Fin des travaux	Q3 2030	(prévisionnel)
Mise en service	Q4 2030	(prévisionnel)

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Estimation APD	€ 433.542.551	779,82	€ 534.812.396	€ 44.376.667

Nouvelle procédure d'attribution du marché de service pour la recherche d'un nouveau groupement de planification général par dialogue compétitif en cours, suite à la résiliation du contrat avec HTE. Une augmentation du budget et

Aperçu du projet





Fiche de suivi de projet E-Bau

Maitre d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman
Site	ZithaKlinik
Bureau de gestion	Luxconsult
Architecte	Atelier d'Architecture & de Design Jim Clemens
Bureau d'ingénieur	Schroeder & Ass.
Ingénieur TGA	Potthof Ingenieure
Type	Nouvelle construction et modernisation
Participation de l'Etat	€ 55.593.942



**Description**  
Le projet comprend des mesures préliminaires, la démolition des bâtiments existants (Campus, Centre Médical, Epicerie et Lux), la construction du E-Bau et la rénovation de parties existantes.  
Contenu du nouveau E-Bau:  
- 4 unités de soins de 35 lits chacune (140 lits au total)  
- Un hôpital de jour au sous-sol -1 avec 34 places de médecine-chirurgie, 14 places de préparation-repos en endoscopie et 13 places de dialyse  
- Un service de radiologie au sous-sol -2

Avis favorable CPH	08 avril 2011	<i>Avis concernant l'avant-projet définitif</i>
Loi	16 avril 2015	
Avis favorable CPH	07 juillet 2017	<i>Modifications architecturales et fonctionnelles</i>
Convention	04 juillet 2017	

<b>Planning</b>	
Début des travaux	janvier 2015
Fin des travaux Phase 2	novembre 2020
Mise en service E-Bau	décembre 2020
Phase 3	en suspens

<b>Finances</b>				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Loi 1999 (Mesures préliminaires)	€ 12.443.731	677,18		€ 12.978.548
Loi de financement du 16 avril 2015	€ 55.593.942	749,40		
Impact TVA 15 -> 17%	€ 1.041.598	749,40		
Phase 0	€ 3.420.021	749,40		
Phase 1	€ 13.223.477	749,40		
E-Bau	€ 35.775.812	749,40		
Rénovation existant	€ 17.345.690	749,40		
Total budget loi de financement 80%	€ 55.593.942	749,40	€ 58.596.500	€ 51.001.448

Aperçu du projet





**Fiche de suivi de projet** NBC (Nouveau bâtiment centre)

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier de Luxembourg
Site	Barblé
Bureau de gestion	Drees & Sommer
Architecte	4Bund
Bureau d'ingénieur	4Bund
Ingénieur TGA	Teamplan / IMC Project
Type	Nouvelle construction
Budget total	€ 555.856,629 (estimation convention)



**Description**

Le projet consiste en la construction d'un nouveau bâtiment qui hébergera les services de l'Hôpital Municipal actuel.

Contenu du nouveau NBC (suivant APS):

- INCCI: 2 salles de coronarographie, 1 salle de traitement par électrophysiologie, 3 salles d'opérations dont 1 hybride
  - Urgences: 15 pièces de consultation et de traitement, 1 salle de déchocage, 2 salles d'interventions
  - 15 salles d'opérations (dont 1 hybride), 1 salle d'opération pour neurochirurgie-IRM, 1 grande salle d'opération pour chirurgie robotique
  - 6 salles pour endoscopie (gastro-entéro et pneumologie)
  - Urologie: 2 salles pour cystoscopie
  - 1 salle pour thérapie extracorporelle par ondes de choc
  - Radiologie et diagnostic par imagerie: 3 salles CT (dont 1 près des urgences), 3 appareils à résonnance magnétique
  - 1 salle d'angiographie (monoplan), 1 salle d'angiographie (pour traitement neurovasculaire), 4 appareils de radiographie conventionnelle (dont 1 près des urgences) 2 salles polyvalentes d'échographie
  - médecine nucléaire: 2 SPECT-CT, 1 PET-CT, surface de réserve
  - laboratoire de radiopharmacie
- Nombre total des lits: **470** (58 % des chambres sont individuelles)

Avis favorable CPH	21 septembre 2018	APS
Convention	12 juin 2019	Frais d'études (19.944.000 €)
Avis favorable CPH	22 mars 2021	Mesure anticipative: démolition ancienne maternité 11.121.296 €
Convention	11 octobre 2021	Mesure anticipative: démolition ancienne maternité 11.121.296 €
Avis favorable CPH	25 mars 2022	APD
Loi	15 juillet 2022	
Accord définitif	15 septembre 2022	
Convention	en cours	

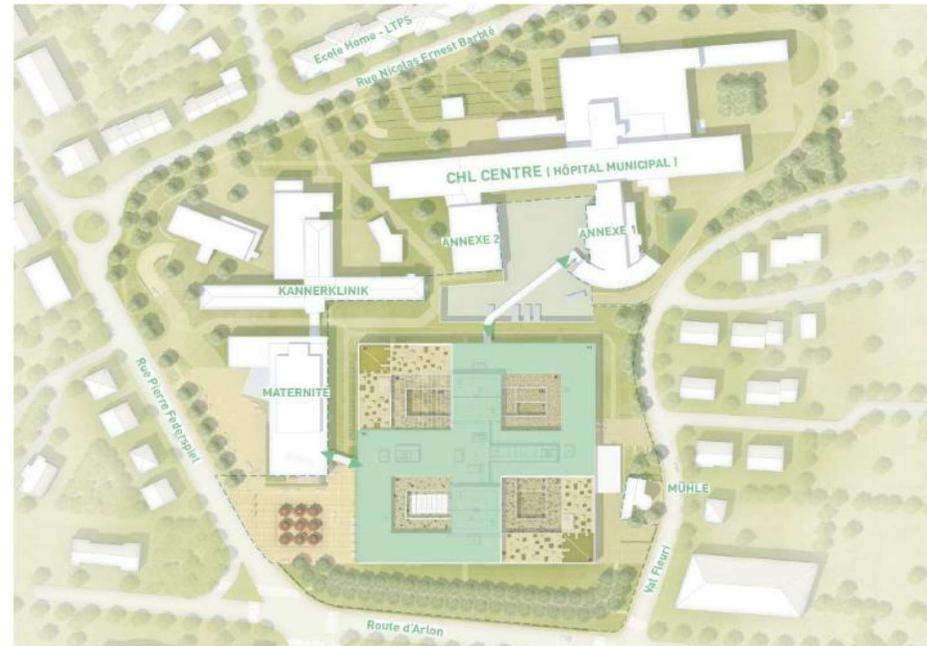
**Planning prévisionnel**

Début des travaux	novembre 2023	(démolition ancienne maternité clôturée et excavations en cours)
Fin des travaux	novembre 2028	
Transformations existant	novembre 2028 à février 2030	

**Finances**

	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Frais d'études et démolition comprise	€ 555.856.629	924,32	€ 603.328.633	€ 23.176.275

**Aperçu du projet**





Fiche de suivi de projet | CHNP - Nei Rehaklinik

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier Neuro-Psychiatrique
Site	Ettelbrück
Bureau de gestion	Paul Würth GEPROLUX
Architecte	Beng Architectes Associés
Bureau d'ingénieur	Schroeder et Associés
Ingénieur TGA	Felgen et Associés Engineering
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 182.239.200 Estimation



Description

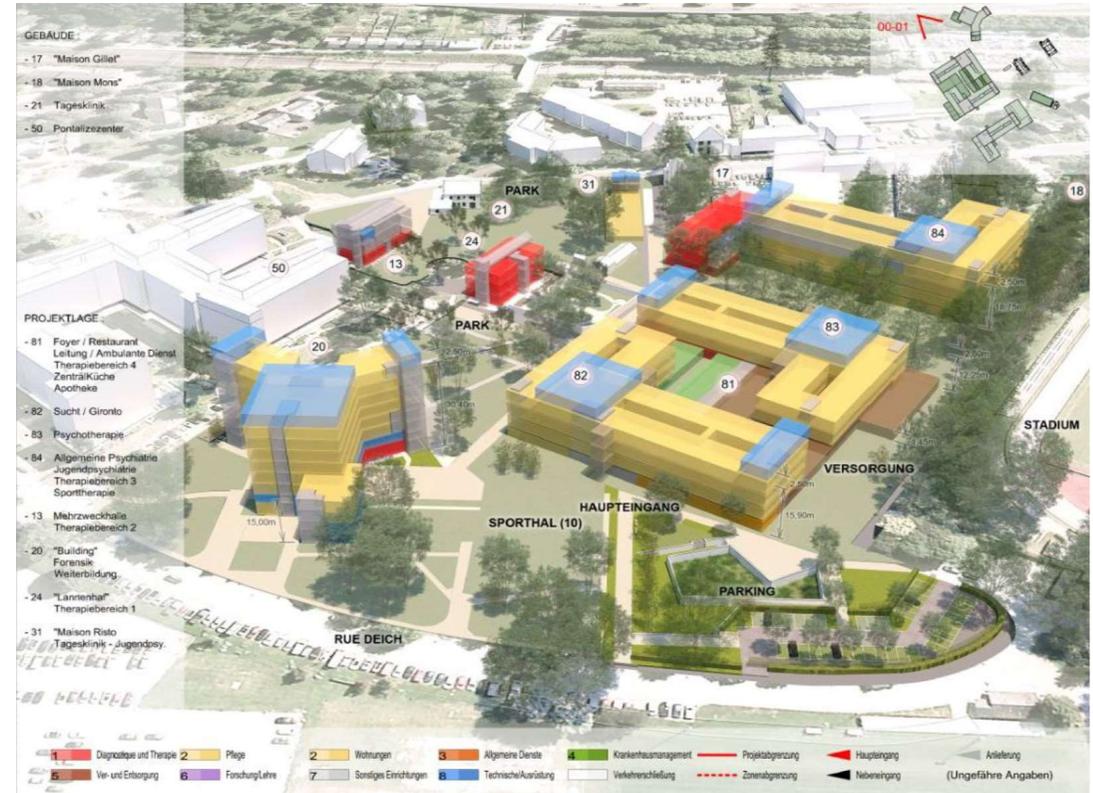
Le projet consiste en une nouvelle construction pour regrouper sur le site d'Ettelbrück en total 206 lits sur au total 13.584 m2 de surface utile. Les lits se répartissent par service et unité comme suit:

Psychiatrie Générale	15 : Unité "aigüe" (fermée)
	18 : Unité de réhabilitation
	18 : Unité de long séjour
Psychiatrie Socio-judiciaire	15 : Unité "aigüe" (fermée)
	15 : Unité ouverte
	15 : Unité long séjour
Géronto-psychiatrie	20 : Unité de réhabilitation
Addictologie	20 : Unité de réhabilitation 1
	20 : Unité de réhabilitation 2
Psychiatrie juvénile	14 : Unité adolescents
Psychothérapie et psychosomatique	18 : Unité 1
	18 : Unité 2

Avis favorable CPH	17 mai 2013	
Accord de principe	21 février 2018	Frais d'études
Convention	04 avril 2019	Frais d'études : 4.352.400 €

Planning prévisionnel	
Début des travaux	2027
Fin des travaux	2034

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Frais d'études	€ 4.352.400	779,82	€ 6.449.139	€ 2.826.670
Loi 1999	€ 68.291.102		€ 86.557.847	





Fiche de suivi de projet HIS - Nouveau bâtiment

Maître d'ouvrage	Hôpital Intercommunal de Steinfort
Site	Steinfort
Bureau de gestion	Paul Wurth Geprolux
Architecte	Schemel Wirtz Architectes Associés Itten + Brechbühl
Bureau d'ingénieur	AuCARRE Cabinet d'Ingénieurs Conseils Sàrl
Ingénieur TGA	LUXauTEC S.A.
Type	Nouvelle construction
Budget total	€ 26.067.600 (Partie Ministère de la Santé)



**Description**

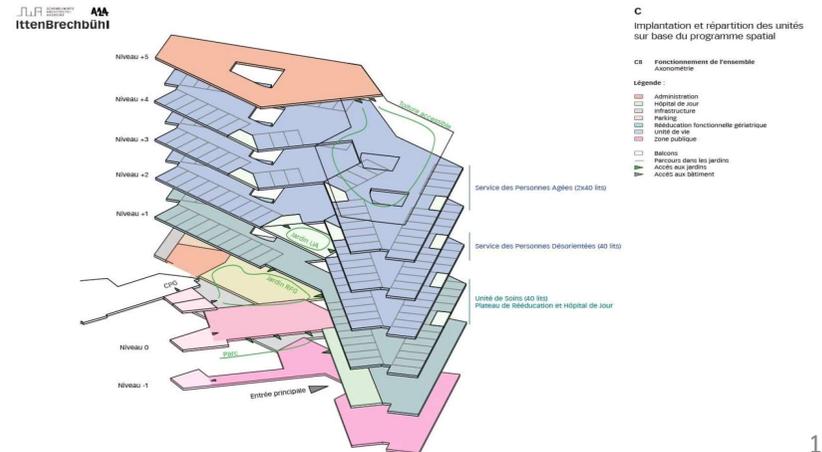
Le projet consiste en la construction d'une nouvelle infrastructure pour l'Hôpital Intercommunal de Steinfort afin d'y aménager :

- 40 lits de moyen séjour pour la rééducation gériatrique avec un plateau technique adapté ainsi qu'un hôpital de jour gériatrique; ceci dans le cadre de la mission d'établissement hospitalier spécialisé (partie subventionnée par le Ministère de la santé)
- 120 lits d'hébergement et de soins comprenant des locaux d'activité et de socialisation associés; ceci dans la mission d'établissement de maison de soins (partie subventionnée par le Ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région)

Convention	21 décembre 2020	Convention préalable sur les frais d'études
Avis CPH	28 avril 2023	APS

<b>Planning prévisionnel</b>	
Loi de financement	Fin 2024
Début des travaux	avril 2025
Fin des travaux	fin 2028

Finances				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Frais d'études	€ 2.969.658	821,57	€ 3.438.367	€ 333.716





Fiche de suivi de projet HRS - Nouvelle Construction Site Kirchberg

Maître d'ouvrage	Hôpitaux Robert Schuman
Site	Kirchberg
Bureau de gestion	Drees & Sommer
Architecte	Baumschlager Eberle Architekten
Bureau d'ingénieur	SGL Ingénierie S.A. Luxembourg
Ingénieur TGA	Betic SA
Type	Nouvelle construction
Participation de l'Etat	€ 335.132.560 prévisionnel



Description

La tour projetée se compose de 20 niveaux, dont 2 sous-sols, le rez-de-chaussée et 17 étages supérieurs pour un total de 19.065 m2 de surface utile et 8.775 m2 de parking.

Prévus dans le projet sont un centre d'innovation, des locaux administratifs, un service de garde (24 chambres), psychogériatrie (15 chambres individuelles), soins de longues durée (20 chambres individuelles), soins généraux (24 chambres individuelles), gériatrie (70 chambres individuelles), orthopédie (34 chambres individuelles), 7 salles d'opération, un service imagerie (CT, IRM, 1x Radiographie) des espaces publics au rez-de-chaussée et 2 étages de parking aux sous-sols.

Update 2022: Des études sont en cours pour vérifier différentes variantes de gabarit de la tour, d'aménagement du site et de répartition des services pour améliorer la gestion et la prise en charge des patients.

Update 2023: Le projet initial de la construction de la tour et de l'extension sur la cour Bohler est élargi à la reconstruction du bâtiment E et la transformation des bâtiments Q, F et O en vue d'une modernisation du service "Zentral-OP". Le dossier d'étude d'esquisse de cette nouvelle variante est en cours d'analyse.

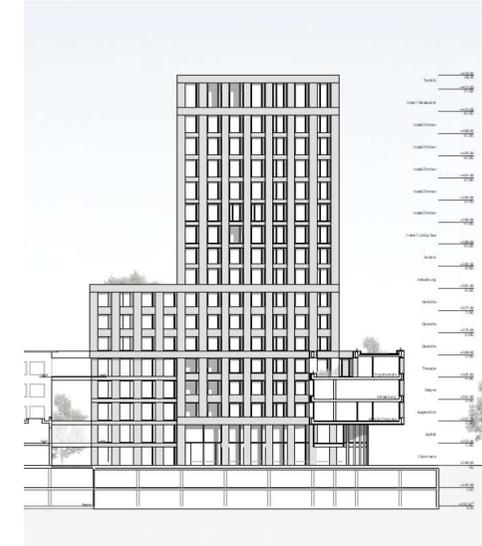
Avis CPH	12 novembre 2020	Avis favorable LPHO
Convention	18 janvier 2021	Convention sur les frais d'études
Avis CPH	14 juillet 2021	Avis favorable LPH1

Planning

Tour HK:		
Début des travaux	Octobre 2025	prévisionnel
Fin des travaux	Juin 2030	prévisionnel
Bâtiment E:		
Début des travaux	Juin 2030	prévisionnel
Fin des travaux	Avril 2033	prévisionnel
Transformation bâtiment Q:		
Début des travaux	Avril 2033	prévisionnel
Fin des travaux	Mars 2034	prévisionnel
Transformation bâtiments F, BC et O:		
Début des travaux	Avril 2034	prévisionnel
Fin des travaux	Mai 2035	prévisionnel

Finances

	Montant autorisé à	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Frais d'études	€ 2.901.600	786,23	€ 2.977.755	€ 2.841.516





Fiche de suivi de projet	CHL - Annexe 2
--------------------------	----------------

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier de Luxembourg
Site	Barblé
Bureau de gestion	/
Architecte	Jim Clemes Associates
Bureau d'ingénieur	Schroeder & Associés
Ingénieur TGA	Felgen & Associés Engineering SA
Type	Extension
Budget total	€ 18.908.547 (estimation APS)



<b>Description</b>	
Le projet consiste en la surélévation de l'annexe 2 du CHL de 4 étage en construction modulaire.	
Contenu:	
- transfert de la pédopsychiatrie stationnaire et ambulatoire vers l'annexe 2	
- 11 lits mère-enfant	
- chirurgie viscérale: 6 lits stationnaires	
- chirurgie traumatologique: 3 lits stationnaires	
- chirurgie gynécologique: 7 lits stationnaires	
- cardiologie: 6 lits stationnaires	
- oncologie: 10 lits stationnaires	

Avis favorable CPH	17 juin 2022	APS
Autorisation	11 novembre 2021	pour le réalisation de l'APD

<b>Planning prévisionnel</b>	
Début des travaux	juin 2022
Fin des travaux	décembre 2023

<b>Finances</b>				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Estimation APS	€ 18.908.547	881,15	€ 22.996.905	

Aperçu du projet





Fiche de suivi de projet **CHL - Clinique pédiatrique - Modernisation et mise en conformité**

Maître d'ouvrage	Centre Hospitalier de Luxembourg
Site	Barblé
Bureau de gestion	/
Architecte	Jim Clemes Associates
Bureau d'ingénieur	Schroeder & Associés
Ingénieur TGA	Felgen & Associés Engineering SA
Type	Extension
Budget total	€ 12.307.175



**Description**  
Le projet consiste en la modernisation et la mise en conformité de la clinique pédiatrique.

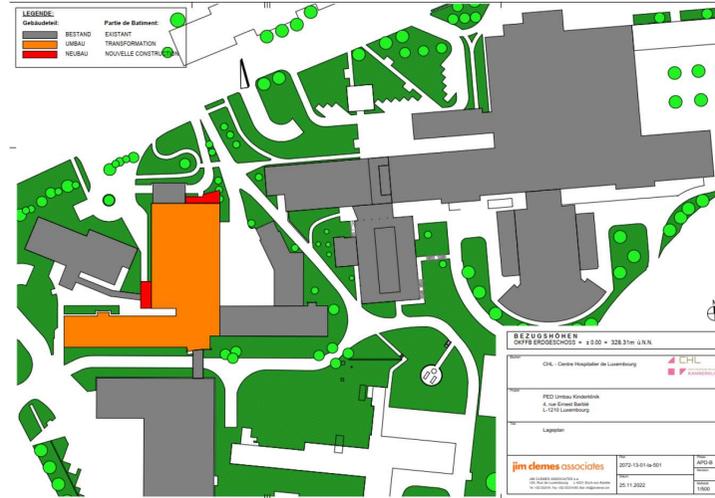
**Contenu:**  
Aile nord de la Kannerklinik  
Rez-de-chaussée  
- Réaménagement du hall d'entrée, y compris la salle d'attente  
- Transformation partielle des urgences pédiatriques  
- Extension des urgences pédiatriques de deux salles (+2 places Lit porte)  
1er étage  
- Extension de la néonatalogie de six chambres de lits (+6 lits)  
- Transformation de deux chambres à lits de soins intensifs pédiatriques (+0 lits)  
2e étage- auparavant pédopsychiatrie ambulatoire  
- 11 chambres - chirurgie pédiatrique (+ 11 lits)  
Aile ouest de la Kannerklinik  
1er étage  
- Transformation de divers locaux annexes (entrepôt, cuisine, salle de bain pour les patients, salle de travail pour les soins).  
2e étage (voir figure 8) - auparavant pédopsychiatrie stationnaire  
- oncologie pédiatrique stationnaire (quatre chambres à lits, y compris les locaux annexes) (+4 lits)  
- oncologie pédiatrique ambulatoire (salles U/B y compris salles annexes) (+4 places soins de jour)  
- chirurgie pédiatrique, y compris salles annexes (+4 lits)

Avis favorable CPH	27.01.2023	APS
Avis favorable CPH	28.04.2023	APD
Autorisation	en cours	

<b>Planning prévisionnel</b>			
Début des travaux	Mai 2023		
Fin des travaux	Octobre 2024		

<b>Finances</b>				
	Montant autorisé à charge du Fonds	Indice	Enveloppe globale indexée	Liquidation / Décomptes
Estimation APS	€ 12.307.175	881,15	€ 13.139.825	

Aperçu du projet





CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

*Courrier n°294982*

*Responsable: Service secrétariat général, archives et recherche scientifique*

*Auteur: Ministre de la Santé*

*Envoyé au service Expédition le 30/05/2023 à 09h31*

**Ministre de la Santé: Prise de position sur les observations et recommandations formulées par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire dans son rapport sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022**

### Destinataires

Direction et assistante de direction

Commission du contrôle de l'exécution budgétaire

Groupe d'envoi -Transmis à la Conférence des Présidents - (Groupes politiques et services de la CHD inclus)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Personne en charge du dossier :  
Jean-Luc Schleich  
☎ 247 - 82954

Luxembourg, le 26 mai 2023

SCL : TP - 553 / jls

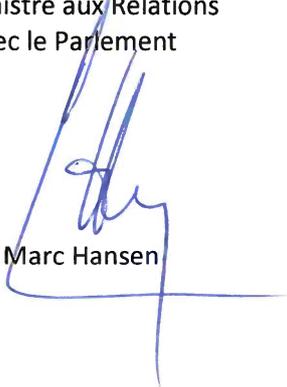
Objet : Rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022.

Monsieur le Président,

En guise de réponse à votre lettre du 28 mars 2023, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Madame la Ministre de la Santé sur les observations et recommandations formulées par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire dans son rapport sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022, plus particulièrement à l'égard du Laboratoire national de santé.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen



La Ministre de la Santé

à

Monsieur le Ministre aux Relations  
avec le Parlement

Luxembourg, le 24 mai 2023

**Objet :** Rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022

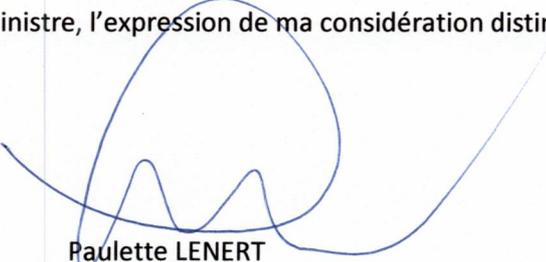
Monsieur le Ministre,

Par la présente, je me permets de revenir à votre courrier du 31 mars 2023 relatif au rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022, et plus particulièrement aux observations formulées en relation avec le Laboratoire National de Santé.

En ce qui concerne l'observation formulée au sujet de l'absence de contrats de bail et de prestation de services entre le Laboratoire National de Santé et le ministère de l'Agriculture pour le compte du Laboratoire de Médecine Vétérinaire de l'Etat, je tiens à préciser qu'aussi bien le contrat de bail que celui relatif aux prestations de services ont été préparés et seront signés sous peu par les parties. Des pourparlers avec la Division Radioprotection quant à leur stock au sein du Laboratoire National de Santé sont également en cours.

En réponse à l'observation formulée au sujet d'un inventaire physique qui fait actuellement défaut, il y a lieu de souligner que tous les nouveaux équipements dont la valeur est supérieure à 1.500 €, sont répertoriés dans le progiciel de gestion intégré (Enterprise Resource Planning). Compte tenu du nombre élevé d'équipements dont le LNS dispose, l'engagement d'un Asset Manager est prévu. En attendant l'arrivée de cette personne, une procédure permettant de maintenir l'inventaire à jour sera mise en place.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.



Paulette LENERT

Vice-Premier ministre  
Ministre de la Santé



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

*Courrier n°295223*

*Responsable: Service secrétariat général, archives et recherche scientifique*

*Auteur: Ministre des Communications et des Médias*

*Envoyé au service Expédition le 06/06/2023 à 07h55*

**Prise de position du Ministre des Communications et des Médias sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022**

**Destinataires**

Direction et assistante de direction

Commission du contrôle de l'exécution budgétaire

Groupe d'envoi - Transmis à la Conférence des Présidents - (Groupes politiques et services de la CHD inclus)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre aux Relations avec le Parlement

Monsieur le Président  
de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Personne en charge du dossier :

Patrick Carrilho  
☎ 247 - 82946

Luxembourg, le 5 juin 2023

SCL : TP - 560 / nb

Objet : Rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022.

Monsieur le Président,

En guise de réponse à votre lettre du 28 mars 2023, j'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la prise de position de Monsieur le Ministre des Communications et des Médias sur les observations et recommandations formulées par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire dans son rapport sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022, plus particulièrement à l'égard de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel et de l'Établissement de radiodiffusion socioculturelle.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute considération.

Le Ministre aux Relations  
avec le Parlement



Marc Hansen



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Le Ministre des Communications  
et des Médias

**Le Ministre des Communications et des  
Médias**  
à  
**Monsieur le Ministre aux Relations avec le  
Parlement**

Luxembourg, le **30 MAI 2023**

**Objet: Votre courrier concernant le rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022**

Monsieur le Ministre,

Par la présente, je fais suite à votre courrier en date du 31 mars 2023 concernant le rapport de la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire sur le rapport spécial de la Cour des comptes sur les établissements publics 2022 afin de vous indiquer les suites que j'entends réserver aux observations et recommandations formulées par la Commission de Contrôle de l'exécution budgétaire dans ledit rapport, au sujet des deux établissements qui relèvent de ma compétence.

S'agissant de l'Autorité luxembourgeoise indépendante de l'audiovisuel, j'ai le plaisir de vous informer que les recommandations pour les années 2015 à 2018 ont été suivies. Concernant l'élément noté par la Commission du Contrôle de l'exécution budgétaire pour les années 2019 et 2020, constatant une baisse substantielle du ratio « réserves financières et dotations budgétaires » de l'ALIA, celle-ci-peut être confirmée. La dotation de l'État et l'utilisation de la réserve feront par ailleurs l'objet des prochaines discussions budgétaires bilatérales.

S'agissant de l'Établissement de radiodiffusion socioculturelle, dénommée désormais Média de Service public 100,7, toutes les observations à part celle relative au principe des 'quatre yeux' lors de la création et la modification des coordonnées bancaires, ont été suivies. Concernant ce dernier point, l'Établissement poursuit ses études sur la meilleure possibilité de suivre cette recommandation, le système *Multiline*, dans lequel les bénéficiaires d'opérations bancaires sont définis, ne permettant pas de procédure de double signature pour la gestion de ces bénéficiaires.

Concernant les constatations de la Cour relatives à l'organigramme, il est à préciser que la Convention récemment conclue entre l'État et le Média de service public 100,7 pour les années 2024-2030 dispose que le Média ajuste ses effectifs aux besoins de sa mission en termes de programmation et en fonction des ressources financières disponibles. En ce qui concerne le constat de la Cour relatif aux marchés

publics, il y a lieu de noter que la Convention pluriannuelle 2024-2030 adresse également ce point et rappelle l'obligation à se conformer « aux dispositions de la législation sur les marchés publics ».

Un système de bons de commande numériques introduit fin 2022 permet un suivi et contrôle plus facile des commandes dépassant 1 000 €. Quant aux observations de la Cour relatives aux règles de pouvoirs en matière d'opérations bancaires, le système *Multiline* est entretemps adapté pour permettre un contrôle selon le principe des 'quatre yeux'. Concernant les observations en matière de voyages de services, les règles de 2016 ont été adaptées aux pratiques courantes en 2023 afin d'assurer tant l'accès aux meilleurs prix que le respect de la procédure.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le Ministre des Communications  
et des Médias



Xavier BETTEL